



A = Niveau réglementation Thermique 2005 avec chauffage, eau chaude sanitaire & cuisson au propane

B = Niveau RT 2005 - 30 % (RT 2020), même source d'énergie

C = Idem B avec réduction des besoins énergétiques de 20 % (appareils économes) & eau chaude sanitaire au bois

D = Idem C avec constructions très performantes (40 kWh/m<sup>2</sup>)

**E = Idem D avec maisons passives (20 kWh/m<sup>2</sup>) & eau chaude sanitaire gaz et solaire NIVEAU HAMEAU DES BUIS**

F = Idem E avec 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques